

PRÉFÈTE DU VAL DE MARNE

AVIS AU PUBLIC

PROJET DE CRÉATION D'UNE CHAMBRE FUNÉRAIRE À VILLENEUVE-LE-ROI

Les pompes funèbres « DAOUT », dont le siège est situé 20 route de Choisy 94 290 VILLENEUVE-LE-ROI, ont déposé auprès de la préfète du Val-de-Marne un dossier relatif à un projet de création d'une chambre funéraire sur la parcelle cadastrée AC326/AC428, sise 20 route de Choisy à Villeneuve-le-Roi (94).

Le projet consiste en l'aménagement d'un bâtiment existant au rez-de-chaussée.

Superficie du bâtiment de 119 m², comprenant notamment :

- Hall d'entrée : 37 m²
- 2 salons de présentation (26 m² et 15 m²)
- Salle de préparation (30 m²) + une de déchargement à l'abri du public
- Parking 8 places dont 2 à mobilité réduite
- Horaire d'ouverture : 24h/24 – 7j/7 (ouverture avec digicode)
- Date envisagée d'ouverture au public : fin 2023

Cette création est soumise à autorisation préfectorale, après consultation du conseil municipal de Villeneuve-le-Roi et avis du conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires (CODERST).

Le dossier sera mis à la disposition du public en ligne sur le portail internet des services de l'État dans le Val-de-Marne à l'adresse suivante :

<https://www.val-de-marne.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques-et-concertations-prealables>

Journaux :

- Le Parisien
- Les Echos